

ROAD – BOOK

- ❖ Aucun contrôle fixe ne sera assuré par les organisateurs. Faites tamponner chez le commerçant de votre choix et notez ensuite l'heure de passage sur la carte de route dans la case prévue pour le cachet.
- ❖ Soyez corrects s.v.p. ! N'urinez pas n'importe où ! Sortez des agglomérations ; la nature n'est jamais loin !
- ❖ Sur la route, **respectez le Code de la Route** ; en particulier, ne roulez jamais plus de 2 de front et si nécessaire un par un ! Avertissez ceux qui vous suivent suffisamment tôt avant les obstacles (chicanes, trous, plaques de gravier, ...)
- ❖ Le parcours n'est pas fléché, à part le début et la fin (flèches oranges FFCT-RCA) ; sans flèche, c'est tout droit ↑
- ❖ Les **départs** seront donnés **par groupes de 20** à peu d'intervalle à partir de 5 heures ; il serait souhaitable que ces groupes se forment en allant des plus rapides vers les moins rapides pour éviter les regroupements sur la route.

- ❖ **En cas d'abandon**, veuillez s.v.p. prévenir les organisateurs en téléphonant au **06 62 34 15 79** ou au **06 52 58 25 00** pour éviter aux contrôleurs de l'arrivée une longue attente inutile.

- ❖ **Autres numéros utiles** : **SAMU : 15** ; **POMPIERS : 18** ; **à partir d'un portable : 112** ; **SOYEZ PRUDENTS !**

Signification des flèches dans le tableau ci-dessous :

← = à gauche

↖ = légèrement à gauche

→ = à droite

↗ = légèrement à droite

LOCALITÉS	Indications des routes	km total	Contrôles	
			ouverts à	fermés à
ANGERS, vélodrome	itinéraire fléché orange	0		5 h 00
Bouchemaine	au rond-point juste avant le pont → D 111 vers Savennières	7,2		
Savennières (rocade)	longer la voie ferrée, puis ← D 111 vers La Possonnière	14,3		
La Possonnière	à l'entrée ← vers "camping" ; après pont sous SNCF → "route de la levée" ; au stop ← vers Montjean (panneau vu de l'arrière)	17 18,4		
Carrefour D 210 / D 961	← D 961 vers Chalonnes-sur-Loire	23		
Chalonnes-sur-Loire	↑ ; après les feux ↗ D 762 vers Beaupréau	25,2		
Bourgneuf-en-Mauges	↗ D 17 vers St-Pierre-Montlimart	32,8		
St-Pierre-Montlimart	aux feux ↑ D 17 vers Montrevault	48,9		
Montrevault	aux feux ↑ D 17 vers St-Rémy-en-Mauges	50,4		
St-Laurent-des-Autels	au rd-pt ← D 763 vers Vallet puis ↗ D 23 vers Le Loroux-Bottreau	62,1		
grand rond-point	↖ VC 86 vers Le Loroux-Bottreau	74,3		
LE LOROUX-BOTT. (C)	à l'entrée ↗ vers centre-ville ; au rond-point ← vers centre-ville contourner l'église par la droite ; suivre "Gendarmerie" puis ↑ D 37 vers Thouaré-sur-Loire	75,9	7 h 14	10 h 04
St-Julien-de-Concelles	à l'entrée (rond-point) ↗ (rocade de St-Julien-de-Concelles)	78		
Thouaré-sur-Loire	↑ vers Carquefou	84,2		
Carrefour D 37 / D 523	↑ M 37 vers Carquefou	86,4		
Carquefou	suivre "centre-ville" ; puis ↗ vers Sucé-sur-Erdre ; au "Super U" ↗ M 37 vers Sucé-sur-Erdre	90		
Sucé-sur-Erdre	juste avant l'église ← ; puis ↑ D 69 vers Treillières, puis ↗ D 49 vers Treillières	96,2		
Treillières	↑ D 49 vers Vigneux-de-Bretagne	103,9		
La Paquelais	→ D 42 vers Fay-de-Br. ; à la sortie ↖ D 281 vers "Le Bois Rignoux"	110,3		
FAY-DE-BRETAGNE (C)	au stop ← D 16 vers Bouvron et juste avant l'église → au stop → Rue du 11 Novembre (D 15)	122	8 h 35	13 h 08
Blain	↑ vers centre-ville ; au stop → vers La Poste ; au stop ← Avenue Sortais ; aux feux ↑ puis aussitôt ← vers Guémené-Penfao puis → vers Guémené-Penfao	129		
Carrefour D 15 / D 35	↗ route forestière entre D 35 et D 15 dans le rond-point	135,3		
Carrefour D 42 / D 2	↑ D 42 vers Conquereuil	140,7		
Conquereuil	après l'église → D 42 vers Pierric	149,5		
Pierric	→ D 3 vers Grand-Fougeray, puis ← D 3	156,9		
Grand-Fougeray	à l'entrée → "toutes directions" ; puis ↑ vers La Dominelais (D 57)	160,8		

La Dominelais	↑ D 57 vers St-Sulpice-des-Landes	166,8		
St-Sulpice-des-Landes	à l'église ↻ D 57 vers Ercé-en-Lamée	171,6		
Ercé-en-Lamée	aussitôt après l'église ← Rue des Violettes ; puis → Rue des Primevères ; au stop ← D 93 vers Tresboeuf	180,3		
Tresboeuf	→ D 47 vers Coesmes ; juste avant l'église ← vers Janzé (D 93)	186,8		
Carrefour D 93 / D 777	↗ D 777 vers Janzé	195		
JANZÉ (C)	aller vers centre-ville ; à l'église (rond-point) → vers Essé (Boulevard Cahours) ; au rond-point du "Super U" ← D 48 vers Essé	197	10 h 48	18 h 08
Essé	après l'église → vers Retiers	202,8		
Carrefour D 99 / D 341	↻ D 341 vers Retiers	203,7		
Retiers	↑ D 107 ("toutes directions") ; puis ← vers Forges-la-Forêt ; puis → D 94 vers Forges-la-F. ; à la sortie ↻ D 41 vers Forges-la-Forêt	209,3		
Forges-la-Forêt	au stop → vers Martigné-Ferchaud ; puis ← D 41 vers Eancé	219,3		
Eancé	à l'église ↗ D 53 vers Senonnes	225,1		
Senonnes	à l'église ↑ vers Pouancé	229,7		
Carrefour avec rte de Villepot	au stop ↑ route interdite aux camions de plus de 7,5 t	233,6		
Carrefour avec D 6	à la balise → Avenue de la Gare (D 6)	236,2		
Pouancé	au rond-point ← Boulevard de la Prévalaye ; au carrefour ← vers... ... Angers et Craon ; à la sortie → D 181 vers Armaillé	236,8		
Armaillé	à l'église ← D 181 vers Noëllet	242,1		
Noëllet	à l'église ← et aussitôt après → vers Challain-la-Potherie ; à la sortie ↗ D 212 vers Challain-la-Potherie	246		
Carrefour D 212 / D 6	← D 6 vers Challain-la-Potherie	250		
CHALLAIN-LA-POThERIE (C)	← D 73 vers Loiré	254,6	12 h 35	21 h 58
Loiré	↗ D 73 vers Chazé-sur-Argos	260,2		
Chazé-sur-Argos	à la sortie ↗ D 73 vers Vern-d'Anjou	267,6		
Vern-d'Anjou	au stop ← ; à l'église → D 961 vers La Pouëze	273		
La Pouëze	après l'église ← D 56 vers St-Clément-de-la-Place	279		
St-Clément-de-la-Place	à l'église ← D 56 vers Angers	285,1		
"Rond-point d'Atoll"	<i>itinéraire fléché orange</i>	295,5	Sam 23	Dim 24
ANGERS, vélodrome		300,3	14 h 00	1 h 00